

REVUE  
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

13389  
25

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXVIII

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1928

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI<sup>e</sup>)

1928

Tous droits réservés.

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

	Pages
Les "Pyrgoi" de Téos, par Y. BÉQUIGNON	185
Sur les cultes de Cybèle et de Mithra, à propos de quelques inscriptions de Dalmatie, par J. ZEILLER	209
Essai de classification du Hallstattien Franc Comtois, par M. FIEOURET	220
Variantes: Les trésors des rois d'Our. — Hommage à Henri Hubert. — L'évolution de la Rome antique. — La cathédrale de Strasbourg	282
Nouvelles archéologiques et correspondance: Théodore Reinach. — Stephanos Xanthoudidis. — Sir Theodore Cook. — Boris Farmakovsky. — Théodore Ouspensky. — Ludwig von Pastor. — Les trouvailles d'Ur. — La plus ancienne civilisation? — L'origine de l'alphabet. — Les Hébreux en Palestine. — L'art paléolithique en Angleterre. — Un nouveau bâton de commandement découvert en Angleterre. — Les découvertes préhistoriques du Tonkin. — L'île d'Anglesey. — L'oasis d'Ammon. — La nécropole de Dendra (Mideia). — Les Gordiois dans l'art. — A. Baalbeck. — La basilique de la Porta Maggiore. — Pour l'histoire de Pompéi. — Le trésor d'argenterie de Marengo. — Le temple de Nodens. — Une dédicace à Trajan. — Le Joseph slave. — Le mot « tebrjo ». — Les prétendus égyptianismes de l'Exode. — L'institut archéologique russe. — Mélanges Tolstoï. — Vente d'œuvres d'art par les Soviets. — La question du grec moderne	319
Bibliographie: HERMANN WIRTH. — LUIS TRAYER OJEDA. — L. COUTIL. — R. DURANLO. — Miles B. PORTER et R. MOSS. — EV. BRECCIA. — ERNEST FLAGG. — Proceedings of the Hellenic Travellers Club. — VASILE PARVAN. — CARL W. BLEKEN. — A. BLANCHET. — MICHEL CLERIC. — MORIN CAMAGGIO. — FRITZ FREMENDORF. — S. LOESCHKE. — A. MENDES CORREIA. — J. BOURRIEL et E. LAOST. — MAGNUS OLSEN. — II. BERBERIAN. — J. ZEILLER. — Bulletin van de Vereeniging tot Bevordering der Kennis van de antieke Beschaving. — Annuaire de la Société archéologique hongroise. — Congrès d'histoire du Christianisme. — G. BALS. — Royal Commission on National Museums and Galleries. — L. HAUTEGOEUR. — Mgr MOUSSENET	344
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. CAGNAT et M. BERNIER	352

PLANCHE V. — Blocs de marbre de Téos.

### Conditions de l'abonnement pour l'année 1929

Pour Paris. Un an..... 80 fr. » Pour les départements. Un an. 80 fr.  
Un numéro..... 25 fr. » Pour l'étranger. Un an..... 100 fr.

On s'abonne chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

**Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.**

### AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

## LES "PYRGOI" DE TÉOS

(PLANCHE V)

Dans un article où étaient exposés les résultats généraux d'une première campagne de fouilles à Téos, il avait été fait une allusion rapide à de curieuses masses de pierre qui se voient non loin de Séhadjik. « Dans l'angle extérieur [du môle génois], était-il dit, émerge de la mer un bloc de marbre pareil à ceux qui ont été laissés près de la carrière, à quelques kilomètres à l'est, et qui sont nommés parfois *pyrgoi*. Il semblerait donc que ces soi-disant *pyrgoi* aient été simplement des blocs extraits de la carrière et destinés à l'exportation; on les a taillés en escaliers pour tirer le meilleur parti possible du volume du marbre<sup>1</sup>. »

En réalité, nous touchions à deux problèmes posés, l'un par la destination de ces singuliers « monuments » dont l'aspect bizarre intrigua souvent les voyageurs (pl. V), l'autre par la signification, à Téos, du mot *pyrgos*, sur laquelle on a si longuement discuté. Lors d'un nouveau séjour dans la région (septembre 1925), j'ai voulu reprendre ce sujet. Il m'est alors apparu que l'explication proposée en dernier lieu, et qui prétend répondre aux deux questions, ne pouvait être acceptée<sup>2</sup>.

\* \* \*

L'auteur de cette interprétation, J.-D. Rogers, commence par citer<sup>3</sup> deux des inscriptions téiennes où est mentionné le mot *pyrgos* dont il étudie sommairement le sens à l'époque romaine. Alors, *pyrgos* ne désignait pas seulement l'un des

1. *BCH*, XLIX, 1925. Y. Béquignon et A. Laumonier, *Fouilles de Téos*, p. 291.

2. *Cf. C. R. Ac. Inscr.*, 1927, p. 154-155.

3. *AJA*, IX, 1905, p. 422-426.

éléments de la fortification, mais encore le cornet à dés et aussi l'attribut caractéristique de Cybèle. Il s'appliquait également à la tombe de Cyrus, au temple à terrasses de Babylone, et, sous la forme du diminutif *πυργίος*, aux tombes de Telmessus<sup>1</sup>.

Rogers rappelle ensuite que Hamilton<sup>2</sup> a décrit certains blocs de pierre situés près de Téos, étrangement taillés et présentant l'aspect de cubes, ou, si l'on veut, de petites tours carrées. Il suppose que l'on y doit reconnaître les *pyrgoi* dont parlent les textes épigraphiques précédemment cités. Là auraient été gravées les listes des citoyens; et, par un de ces déplacements de sens dont il se rencontre de nombreux exemples, on en serait venu à désigner les citoyens d'après la pierre sur laquelle ils étaient inscrits. Du même coup, la destination de ces cubes serait trouvée, et, avec elle, le sens du mot *pyrgos*.

Cet essai de conciliation, simple et ingénieux, nous ne saurions malheureusement l'admettre<sup>3</sup>.

L'auteur même, — il serait injuste de le dissimuler, — n'ayant qu'une documentation de seconde main, faisait des réserves sur sa théorie<sup>4</sup>. Nous ne pensons pas qu'il l'eût maintenue, après avoir examiné les originaux.

Les renseignements fournis par les voyageurs, et qu'il n'ignorait pas, puisqu'il cite Hamilton, sont déjà suffisants. Les plus complets, ceux de Texier<sup>5</sup>, restent presque exacts.

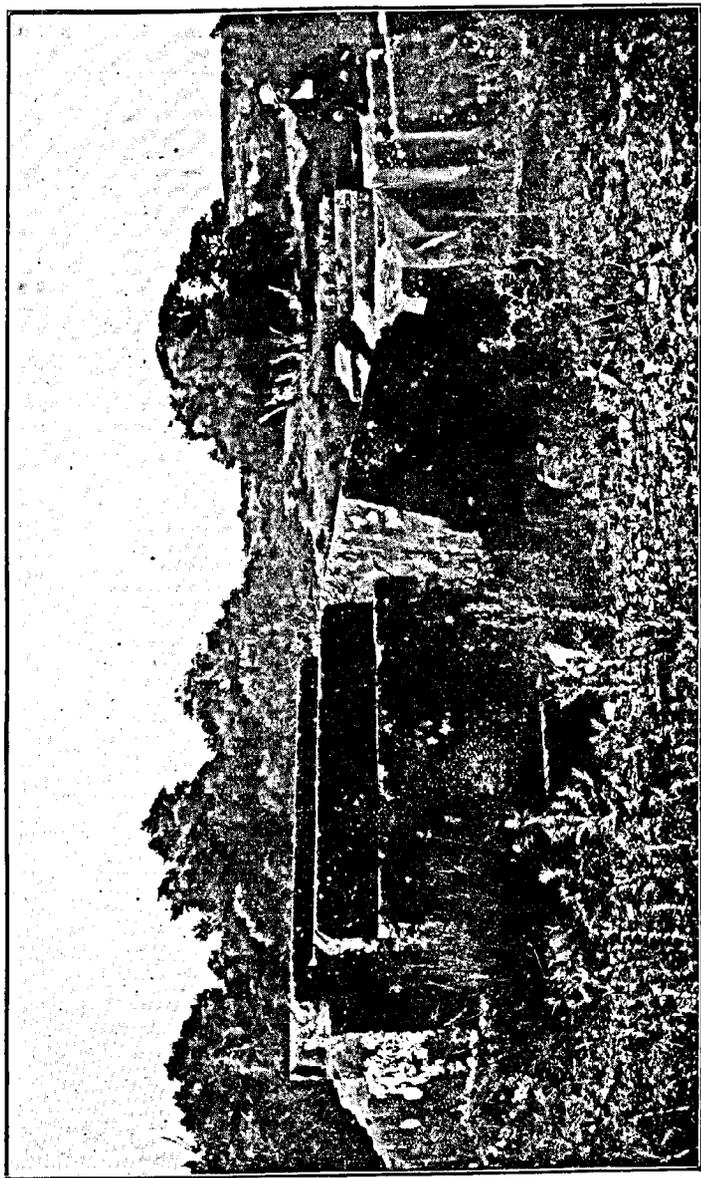
1. *L. I.*, p. 423 mil. Il faut ajouter que, selon le même auteur, à Rhodes, une inscription gravée sur une sorte de base (*Lycia*, 224) porte ces mots : *πύργος Δωρικώνος*; l'« inventeur », Follows, propose de les traduire « tombe de Darius ».

2. *Researches in Asia Minor*, II, 1842, p. 17 sqq.

3. A. Wilhelm, ayant eu l'occasion de citer cet article de Rogers (*Beitr. z. gr. Inschr.*, p. 185), jugeait ses conclusions fausses (*der Versuch von Rogers ist verfehlt*). Il ajoutait prudemment : *es handelt sich, wenn ich ohne eigene Anschauung eine Vermutung wagen darf, wohl nur um Denkmäler der Tätigkeit von Steinmetzen in einem Steinbruch*, hypothèse que nous croyons confirmée, comme le montrera la suite.

4. *L. I.*, p. 426.

5. *Asie Mineure*, 1882, p. 365, col. 2. Cf. aussi la figure reproduite dans l'*Itinéraire de Le Bas*, publié par S. Reinach, 1888, pl. 71.



Blocs de marbre extraits des carrières de Téos.

« Ce qui attire surtout l'attention [près de Séhadjik <sup>1</sup>], ce sont de grands blocs de marbre dont l'usage n'a pas encore été deviné; les plus grands ont environ trois mètres en tous sens, les autres ont moins de deux mètres : ce sont de grands cubes taillés à facettes prismatiques formant autant de tablettes ou de petits escaliers; on ne saurait mieux les comparer qu'à d'énormes cristaux de sulfate de soude. » Cette description concorde avec les indications données par les relations antérieures, celle de Pococke <sup>2</sup>, celles de Chandler <sup>3</sup> et de Hamilton <sup>4</sup>.

Ajoutons que ces blocs ont quelque peu diminué en nombre depuis le temps de Chandler : on en voyait alors une vingtaine, tandis qu'il y en a seulement douze aujourd'hui, disposés sans ordre, et auprès d'eux sont dispersés de nombreux morceaux qui proviennent de blocs semblables, dépecés peu à peu par les habitants de la région, toujours en quête de matériaux à bâtir. Un sondage, au pied de l'un d'eux, a montré qu'ils reposaient directement sur le sol <sup>5</sup>, sans faire partie d'un rocher qui aurait été taillé. Ils ne sont fondés en aucune manière et leur équilibre est assuré par leur propre masse. Ils ne présentent pas davantage de traces de scellements ou de joints, et leur surface a été dégrossie à la pointe. Ces détails déjà rendent difficile l'interprétation de Rogers : on

1. Et non de Sivrihissar, comme l'écrit à tort Texier.

2. Je la cite d'après la traduction allemande de Johann Fr. Breyer et Johann Chr. D. Schreber, *Beschreibung des Morgenlandes*, Erlangen, 1792, t. III, p. 65.

3. *Travels in Asia Minor*, 1775, p. 99 bas et p. 100 haut.

4. *Researches in Asia Minor*, 1842, vol. II, p. 19. Citons aussi les notes rapides de Huyot. Parlant, sans lui donner son nom, de l'étang du Karagjöl, il ajoute : « il y a... près de là une chose bien singulière, se (sic) sont de très gros blocs de marbre de la montagne ils sont écaris (sic) et taillés comme si on avait enlevé sur toute la face des dalles ce qui m'a fait prendre d'abord du marbre pour une carrière (sic) mais lorsque je me suis approché, j'ai vu qu'elle avait été dérangée. Notre Turc qui nous conduisait nous dit qu'on les avait tirés du lac mais cela me paraît bien difficile ». *Notes d'un voyage à Smyrne*, mss. inédit, Bibl. Nat., f. fr., nouv. acq. n° 664 feuillets 242 r° et 242 v°.

5. Une excavation à demi comblée qui se trouvait dans les mêmes parages avait été faite pour déchausser l'un des blocs, utilisé ensuite comme pierre à bâtir.

ne comprend guère comment des pierres mal rangées et mal taillées ont pu servir de registres municipaux.

Mais il est une autre caractéristique dont Rogers n'a rien dit et que pourtant les autres voyageurs ont tous indiquée, avec plus ou moins de précision. Hamilton, notamment, signalait<sup>1</sup> que plusieurs blocs sont inscrits et il proposait certaines lectures<sup>2</sup>.

Pourquoi Rogers interrompt-il sa citation à l'endroit précis où ce voyageur en vient à ses relevés épigraphiques? Je ne le saurais dire<sup>3</sup>. Mais, volontaire ou non, cette négligence est grave. En effet, les inscriptions permettent d'affirmer que les soi-disant *pyrgoi* de Rogers sont en réalité des blocs de carrière.

Ces inscriptions sont connues depuis Pococke, le premier, croyons-nous, qui les ait remarquées<sup>4</sup>. A vrai dire, il n'en avait vu qu'une, déjà significative, et Chandler n'en avait pas noté davantage : LOCO IIII<sup>5</sup>.

Le déchiffrement fit un progrès avec Hamilton. Enfin c'est à Le Bas que revient l'honneur d'avoir donné les copies les meilleures et les plus intelligibles<sup>6</sup>.

Elles complètent et augmentent, sauf pour une seule, la liste de Hamilton, et ce recueil fait désormais autorité : il sert de base aussi bien à Bruzza<sup>7</sup> qu'à Mommsen<sup>8</sup> ou encore qu'à Dubois<sup>9</sup>.

1. *L. I.*, p. 18 bas et p. 19 haut.

2. *L. I.*, p. 454, en appendice.

3. Le silence subit de Rogers est d'autant plus étrange que l'auteur fait, par ailleurs, état de ces documents : sans quoi comment pourrait-il dater ces blocs de l'époque romaine? *L. I.*, p. 425, l. 12.

4. *L. I.*, t. III, p. 65.

5. *L. I.*, p. 100 haut. Huyot donne aussi les copies de « 3 inscriptions sur la pierre de la carrière de Théos » (sic), *l. I.*, feuillet 243 r<sup>o</sup>.

6. Le Bas, t. III, n<sup>o</sup> 112, p. 53 des *Commentaires*. Il renvoie à la planche déjà citée de son *Itinéraire*. On voit combien mal était renseigné Texier qui déclarait, *l. I.*, p. 365, col. 2, que ces fragments sont inintelligibles.

7. *Inscrizione dei Marmi grezzi*, in *Ann. dell'Inst.*, t. 42, 1870, p. 189 sqq. Il recopie en général Le Bas qu'il modifie une fois d'après Hamilton (Le Bas, 112 f = Br., 248 = Hamilt., 257).

8. *CIL*, III, 419 (1873). Mommsen ne cite pas Bruzza.

9. *Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain*. Paris, 1908, p. 95. Utilise surtout Bruzza, le *CIL* quelquefois.

C'est lui encore que j'ai eu l'occasion de reviser en septembre 1925, ce qui, sauf erreur, n'avait jamais encore été fait.

Sur les treize inscriptions publiées, il n'en reste que six<sup>1</sup>.

En revanche, j'ai trouvé quatre fragments qui peuvent ou bien être nouveaux, ou bien appartenir à l'un des textes perdus. La gravure est irrégulière et parfois très négligée; elle est en général peu profonde. L'écriture est cursive. Ces inscriptions se ramènent aux types suivants :

A. *Laeliano et Pastore cos. Aur(eli) Corn(eliani) IIII II.*

B. *Orfito et Pudente cos. loco XL ex r(atione) Dio(doti) ou : dori?*

C. *Pudente et Pollione cos. loco XX ex r(atione) Dio(doti) ou : dori?*

Ainsi elles se rangent dans la catégorie bien connue des marques de carrière<sup>2</sup>.

Les renseignements fournis sont les suivants :

1<sup>o</sup> Date consulaire indiquant l'année d'extraction.

2<sup>o</sup> Numéro de l'emplacement (*locus*) exploité par un concessionnaire ou entrepreneur<sup>3</sup>.

3<sup>o</sup> Formule *ex ratione* (ou, en abrégé : *ex r*)<sup>4</sup> indiquant, pour le compte de qui est faite l'exploitation. Cette formule était suivie du nom, au génitif, de l'affranchi auquel était confiée cette charge<sup>5</sup>.

4<sup>o</sup> Enfin, parfois, le mot *numero* (ou, en abrégé : *n*) suivi d'un chiffre, indiquant le nombre de blocs expédiés<sup>6</sup>.

Ces indications ne se succédaient pas dans un ordre immuable. Les textes que l'on trouvera ci-après (p. 203, Appendice) présenteront à cet égard des divergences. De plus,

1. Les autres peuvent être considérées comme perdues. Il est peu probable qu'un heureux hasard les fasse retrouver dans une maison ou dans un entrepôt de marbres, comme il advint à trois inscriptions de Synnada (Monceaux, *Bull. Soc. Antiq. Fr.*, 1900, p. 323 sqq.)

2. Cagnat, *Épigr. lat.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 335-337; Dubois, *l. I.*, pass.

3. Dubois, *l. I.*, p. xxix et xlvi bas, et p. 95-96.

4. Et non pas, comme le proposait Dubois, *redemptione*.

5. Dubois, *l. I.*, p. 96 haut.

6. Dubois, *l. I.*, p. xlvi.

certaines inscriptions sont plus détaillées que d'autres <sup>1</sup>.

Nous avons très peu de renseignements sur les carrières de Téos. Elles étaient situées à l'est de Séhadjik, entre ce bourg et Sivrihissar, à l'endroit nommé aujourd'hui Karagjöl, et au nord du chemin reliant les deux localités précitées. On en tirait une pierre grisâtre, celle qui servit à la construction du temple de Dionysos à Téos <sup>2</sup>.

Actuellement, l'exploitation est arrêtée, depuis longtemps sans doute. L'emplacement de l'ancienne carrière est occupé par un étang plus ou moins marécageux. Autour, couverts d'une maigre végétation, des monticules pierreux représentent les déblais <sup>3</sup>, et, près de là, se dressent les fameux blocs de pierre. Les inscriptions permettent de penser que l'activité des carrières avait atteint son maximum vers le II<sup>e</sup> siècle après notre ère <sup>4</sup>. Ce développement fut considérable, à en juger d'après l'étendue de l'étang et d'après les numéros des *loci* <sup>5</sup>.

Ainsi la destination de ces blocs paraît bien établie. On se demandera pourquoi ils présentent une découpe en gradins. L'hypothèse de Hamilton qui y voit un support pour des vases <sup>6</sup> est plus amusante que sérieuse. Selon nous, ces entailles, qui ont paru énigmatiques, sont susceptibles de deux explications.

1. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten...* 1905, 2<sup>e</sup> Aufl., p. 164. L'indication donnée à la page 169, n. 3, est incomplète.

2. Je ne sais pourquoi certains auteurs parlent de marbres colorés à Téos : cf. Dion Chrysost., *Or.*, LXXIX, p. 664 M. « λίθων εὐχρόμων καὶ ποικίλων » Paul le Siléntiaire, II, 216.

3. Ils rappellent, par leur aspect, les collines artificielles d'Aliki (Thasos).

4. Dans un article récent où il étudiait un papyrus latin relatif à la défense du Danube (*Aegyptus*, IX, 1928), Georges Cantacuzène a rappelé ce qu'était le régime des carrières en Égypte sous l'empire romain et sous le Bas-Empire (*L. L.*, p. 84). Il croit pouvoir lui comparer le système d'administration en vigueur dans les mines de Dardanie où furent détachés des officiers et des soldats appartenant à l'armée de la Mésie inférieure (*ibid.*, p. 94).

5. Nous possédons sur ces carrières divers textes : outre Dion Chrysostome et Paul le Siléntiaire, cités précédemment, Grégoire de Nyse, in *Eul. hom.*, III, p. 656 (Migne); enfin l'édit de Théodose. Rossi (*Bull. arch. crist.*, 1868, p. 24), étudiant la condition des chrétiens condamnés aux travaux des carrières, cite les carrières de Téos d'après Le Bas.

6. *L. L.*, p. 18.

1<sup>o</sup> Elles seraient dues aux procédés d'abatage. Les anciens, on le sait, procédaient par taille en gradins, et ces gradins étaient droits ou inclinés selon la position des bancs <sup>1</sup>.

Il se peut qu'après avoir isolé un grand bloc, les ouvriers aient eu ensuite, pour le débiter, l'habitude de couper dans ce bloc d'autres pierres, au moyen de trois entailles. On ne s'étonnera pas de la dimension des blocs si l'on songe aux masses de pierres énormes que les Grecs et les Romains ont su détacher, comme l'attestent maints exemples.

2<sup>o</sup> Elles seraient motivées par des raisons de transport <sup>2</sup>. Car la carrière n'a pas seulement alimenté les constructions de Téos <sup>3</sup>. Elle exportait probablement plus loin, par mer. Le fait est assuré par la présence, auprès du môle immergé à Séhadjik, d'un bloc tout semblable à ceux du Karagjöl <sup>4</sup>.

Or, étant donné son poids (environ 5 tonnes), la pierre ne pouvait être charriée sous forme de cube plein, telle qu'elle sortait de la veine. Avant d'être expédiée au port, elle avait besoin d'être préparée, et elle était découpée selon un mode régulier <sup>5</sup>.

1. *Dict. des Antiq.*, art. *Metalla*, p. 1861, col. 1 (E. Ardaillon).

2. Sur les transports par eau de masses colossales, cf. *Descr. de l'Égypte*, 1809, *Antiquités*, t. I<sup>er</sup>, appendice 1, p. 12.

3. Et même en ce cas la nature du terrain rendait plus commode qu'un transport par terre, un transport par bateau du *portus geraesticus* au *portus ante urbem*.

4. C'est celui dont il est question page 185. Nous avions pensé, A. Laumonier et moi, qu'il aurait fait partie du quai du môle, mais c'était une erreur, car la foulée des gradins est trop étroite et il n'y a aucun exemple de môle ainsi construit. Le bloc a été précipité à la mer par une fausse manœuvre lors de l'embarquement.

5. Sur le poids que pouvaient traîner des bêtes de somme, cf. A. Jardé, *Céréales...*, p. 195 et réf. — G. Fougères, rendant compte de l'ouvrage du commandant Lefebvre des Noëttes (*J. Sav.*, 1924) sur *la Force motrice à travers les âges*, rappelle que les textes « attestent l'emploi courant de nombreux attelages par couples pour le charroi des gros matériaux de construction » (p. 230); de certains textes épigraphiques, il croit pouvoir conclure que : 1<sup>o</sup> « les anciens étaient parfaitement capables d'organiser couramment, pour leurs chantiers, des charrois de matériaux dont le poids dépassait notablement les maximum de 430 et 492 kilogrammes admis par Xénophon et le Code Théodosien pour les services de messageries lourdes »; 2<sup>o</sup> « ils devaient, en conséquence, disposer d'un mode de traction pratique, appro-

On se demandera enfin pourquoi certains blocs sont demeurés en place. La réponse est aisée : ils formaient des marchandises de réserve, des stocks, dirions-nous aujourd'hui, pour une année où l'exploitation aurait été moins active, les commandes plus nombreuses : les carrières de Synnada offrent des exemples analogues<sup>1</sup>.

On peut supposer sans invraisemblance que ces blocs allaient être expédiés quand l'exploitation fut arrêtée. Ils ne furent plus que les témoins muets d'une longue prospérité anéantie pour jamais, et, maintenant, ils disparaissent peu à peu pour s'éparpiller dans les pauvres mesures des villages voisins.

\* \* \*

Il reste à nous demander ce que désignaient les *pyrgoi*.

L'inscription qui pose le problème a été publiée par Boeckh<sup>2</sup>. On y ajoutera une autre inscription, également publiée par Boeckh<sup>3</sup>, mais revue depuis lors<sup>4</sup>.

Le premier de ces deux textes a été fort maltraité. Le début et la fin manquent. Le reste, soit 35 lignes, est plus ou moins conservé<sup>5</sup>.

On y lit une série de noms d'hommes déterminés par un

pré à l'emploi simultané de 60 (et même davantage) bêtes de trait attelées par couples. » (p. 231).

1. Dubois, *l. l.*, p. 83. — Nous ne pensons pas qu'il y faille voir, avec Le Bas, *l. l.*, p. 53, col. 2, des blocs destinés à un édifice resté inachevé ou « jugés défectueux et rejetés par les architectes » (nous n'avons trouvé aucune marque de réprobation).

2. *CIG*, n° 3064. Les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle, et notamment Le Bas, ne l'ont pas retrouvée. Il n'y a pas là motif à mettre en doute son authenticité : on sait trop les risques courus par les documents archéologiques en Asie Mineure.

3. *CIG*, n° 3081.

4. Par Pottier-Hauvette (*BCH*, IV, 1880, p. 174, n° 34). — Il y aura également lieu de consulter : pour les symmories, *CIG*, 3065, 3066; *BCH*, IV, 1880, n° 22; p. 168; p. 169, p. 174 et surtout p. 175, n° 35; pour le hiereus éponyme, *CIG*, n° 3068 et Le Bas, n° 93; pour la tribu des Γελόντες, *CIG*, n° 3078 et 3079.

5. En réalité le *CIG* nous offre une *lectio delecta* faite par Boeckh d'après les copies de Pococke et de Guérin dont il disposait. Cf. les corrections proposées par Bechtel dans Collitz, *GDI*, III, 2, p. 695, n° 5635.

nom de *pyrgos* et par un nom de tribu. A plusieurs reprises, il s'y rencontre le mot *ἀναρχον* (s. e. *ἔτος*) ou *ἀναρχα*, suivi d'un chiffre. Aussi Boeckh pensait-il qu'il s'agissait d'une liste de magistrats éponymes<sup>1</sup> et sans doute annuels<sup>2</sup>.

Ce qui nous importe ici, c'est le mot *pyrgos*. Ainsi que l'observe l'éditeur, la formule où il figure change. Elle présente tantôt le type : τοῦ... πύργου (l. 1 à l. 12 incl.), et tantôt le type : ἐκ τοῦ... (nom)... πύργου (l. 14 à l. 16 incl.). Ce mot *pyrgos* paraît désigner une division de la ville. Mais laquelle?

Boeckh songe tout naturellement à l'Attique et il en rappelle brièvement<sup>3</sup> la division en *dèmes* telle qu'elle fut instituée par Clisthènes<sup>4</sup> : un Athénien pouvait soit appartenir à un *génos* et à un *dème* du même nom, soit être inscrit sur le registre d'un *génos* et d'un *dème* différents. Cette remarque ne nous éloigne de Téos qu'en apparence, puisqu'on y trouvait le nom d'une tribu ionienne<sup>5</sup>.

Les tribus de Téos comportaient encore des divisions moins importantes que l'on peut comparer aux *phratries* ou aux *trillyes* d'Athènes ou aux *obae* de Sparte. Si l'on suppose que ces *gentes* habitaient à certains endroits, ne peut-on admettre au surplus que le lieu de leur demeure avait reçu son nom de l'un des fondateurs du *génos*? Et pourquoi n'y aurait-il pas, à Téos, outre la division gentilice, une division topographique ainsi qu'en Attique ou à Sparte? La double désignation de l'« archonte » tendrait à le prouver. Tandis que le deuxième nom, Βριβαίδης p. ex., est un *cognomen*, un patronymique, le premier est le nom du *pyrgos*, qui, à Téos, équivalait au *demos* à Athènes<sup>6</sup>.

1. Il avait noté en outre que d'après *CIG*, n° 3065, le prytane était éponyme et, d'après *CIG*, n° 3076, Ἰσπ/ων. Il en conclut qu'il y eut des modifications dans les magistratures suprêmes.

2. Même opinion de Bechtel, *l. l.*, selon qui la liste embrasse un espace d'environ quarante ans. Ch. Michel, *Recueil*, n° 666, se range à l'avis de Boeckh; S. Reinach, *Tr. d'ép. gr.*, p. 388, n° 1, y voit un « catalogue d'archontes ».

3. P. 650 du tome II du *CIG*.

4. Faut-il dire que la question a été renouvelée depuis lors?

5. Comme le prouvent les inscriptions *CIG* n° 3078 et 3079 : φολῆ Γελόντων.

6. *L. l.*, p. 650 et 651.

Cette identification du *démos* athénien et du *pyrgos* téien fut généralement acceptée<sup>1</sup> jusqu'à Scheffler qui, le premier, combattit vivement Boeckh<sup>2</sup> et proposa une autre explication.

Après avoir rappelé que tous les historiens s'accordent à reconnaître dans le mot *pyrgos* une désignation locale, un *locus*, mais que la nature de ce *locus* prête à discussion, il oppose à la théorie de Boeckh toute une série d'objections.

Tout d'abord la formation d'Athènes ne saurait être comparée à celle de Téos. Les divisions nommées *dèmes* existaient à une époque très ancienne et le synécisme de Thésée unifia le pays en conservant les anciens cadres, les *dèmes*, et en transformant seulement les magistratures locales en magistratures municipales. Les habitants pouvaient, tout en restant citoyens, habiter Athènes et la campagne. Rien de tel à Téos. Les colonies ioniennes ont commencé par être des villes, entourées de murs<sup>3</sup>.

Le territoire de Téos, malgré les allusions qui y sont faites parfois, ne pouvait être étendu et en tout cas ne saurait être comparé à celui de l'Attique. C'est un trait commun à toutes les cités ioniennes qu'elles s'occupaient principalement de commerce et négligeaient l'agriculture<sup>4</sup>, au contraire de l'Attique, essentiellement rurale, jusqu'au <sup>v</sup>e siècle<sup>5</sup>. Il ne faut pas objecter que, même possédant un territoire de faible étendue, Téos a pu connaître une division comparable à celle de l'Attique. En effet, les *ἐμποροί* et les *ναυκλήσοι* y auraient occupé une situation peu en rapport avec leur puissance, et cette hypothèse a contre elle la vraisemblance.

1. Grote (*Hist. of Greece*, 1851, III, p. 250 sqq.) s'y rallie entièrement. Il va plus loin. Il pense que à chaque *pyrgos* correspond une symmorie, groupe de citoyens ayant un autel et un culte communs et un héros éponyme. Schoemann éleva quelques doutes (trad. d'après l'édition de 1871, p. 158 du t. II). Vischer (*Rhein. Mus.*, N. F. XXII, 1867, 313-328) est du même avis que Grote. Il conteste seulement l'assimilation de la symmorie au *pyrgos*.

2. *De rebus Teiorum*, Leipzig, 1882.

3. Cf. G. Glotz, *Histoire grecque*, I, p. 388-390, et Francotte, *la Polis grecque*, p. 6-9.

4. V. Chapot, *Province romaine*, p. 174, n. 15.

5. J. Toutain, *L'Economie antique*, Paris, 1927, pp. 49 et 78; cf. aussi P. Cloché, *la Civilisation athénienne*, Paris, 1927, pp. 29 et 46 haut.

En second lieu<sup>1</sup>, nous connaissons par la lettre d'Antigone l'existence à Téos des *κώμαι* et des *ἐπαύλια ἔξω τῶν τῆς πόλεως ὄρων*, où demeuraient, outre certains peuples chassés par l'invasion (Cariens et Lélèges), des Grecs émigrés qui s'adonnaient à l'agriculture. Identifier les *pyrgoi* téiens et les *dèmes* attiques oblige à admettre que les *pyrgoi* sont ou des *kômai* ou une subdivision des *kômai*. Cependant le mot *pyrgos* implique une idée de fortification que ne suggère pas le mot de *kômai* et, par conséquent, il est difficile de faire paraître un rapport entre ces deux mots.

Scheffler se refusé encore à voir une analogie entre la désignation de certains des *dèmes* antiques d'après un nom de *génos* et celle des *pyrgoi* d'après un nom de personne<sup>2</sup>.

Enfin, si, par hasard, les *pyrgoi* ont eu à l'origine un sens local, Scheffler se demande où ils pouvaient être situés, car il en reste vingt-sept et leur nombre était encore plus grand. Il est donc peu croyable que les *pyrgoi* aient pu correspondre à des *kômai* fortifiés ou fortins.

Toutes ces raisons rendant inacceptable l'explication de Boeckh, Scheffler pense que les *pyrgoi* doivent être considérés comme des régions de la ville<sup>3</sup>.

On sait, en effet, que la ville possédait des tours<sup>4</sup>, et que, fréquemment, les tours sont désignées par le nom de héros que l'on veut honorer ou de personnages dont on veut perpétuer le souvenir<sup>5</sup>.

1. Scheffler, *l. l.*, p. 38.

2. Il rejette aussi l'explication qui verrait dans les *pyrgoi* des lieux fortifiés comparables aux *ἐσπύραξ* des Lélèges, mais j'avoue que son raisonnement m'échappe (p. 38 bas et 39).

3. C'est l'opinion qu'adoptera Szanto dans son étude sur *Die griechischen Phylen* (*Sitzungsber. d. Ak. der Wiss. in Wien*, ph.-hist. Klasse, Bd. CXLIV, 5. Abh. p. 58 = *Ausg. Abh.*, p. 271) qui considère les *pyrgoi* comme des « *Stadteinteilungen* ». — Lécrivain, *Dict. Ant. s. v. Phylé*, p. 453, y voit des « districts locaux », sans se prononcer sur leur caractère. Enfin, plus récemment, selon G. Glotz, *la Cité grecque*, Paris, 1928, p. 16: « le territoire de Téos fut couvert de vingt-sept castels qui servaient de refuges aux cultivateurs et qui devinrent les centres de l'administration (les *pyrgoi* ou tours) ».

4. Le Bas, n° 1557.

5. Notamment de ceux qui ont contribué à la réfection des remparts, comme à Olbia : cf. *Syll.* n° 495, l. 156, où il est renvoyé à Latyshev *IOP*.

La division en *pyrgoi* se serait superposée à la division en symmories <sup>1</sup>.

On accordera volontiers à Scheffler que la théorie de Boeckh doit être écartée, mais celle qu'il nous propose ne saurait être acceptée sans réserves, ni même sans objections.

Elle est insuffisante et singulière. Une division administrative ainsi conçue ne permet de comprendre dans aucun « secteur » les habitants de la campagne <sup>2</sup> et heurte la loi d'organisation qui apparaît dans toutes les cités grecques. Car Scheffler est obligé de supposer que certaines *kōmai* restent en dehors et à côté des *pyrgoi* <sup>3</sup>. Or Francotte paraît avoir établi <sup>4</sup> que le synécisme sur lequel on a tant discuté déjà dans l'antiquité comporte deux opérations, l'une politique, l'autre territoriale <sup>5</sup>. De plus, pourquoi vouloir expliquer les *pyrgoi* de Téos en eux-mêmes, sans chercher si des cités de la région ne présenteraient pas de divisions analogues? Enfin, le rapport que Scheffler prétend établir entre les symmories et les *pyrgoi* nous paraît contestable. L'auteur a voulu, à toute force, trouver dans les *pyrgoi* une division civile et territoriale. La vérité nous semble être ailleurs : il faut voir dans les *pyrgoi* une division militaire.

Cette interprétation n'est pas entièrement nouvelle. Elle est esquissée dans l'ouvrage de Francotte <sup>6</sup> : « On pourrait donc croire que les *pyrgoi* n'ont rien de local; tous les citoyens sont répartis en groupes qui correspondent aux tours

*Eux.*, I, 16, p. 43 et 99, p. 132 (« Olbiae turres hominum privatorum impensis saepius extractas eorumque qui extruxissent nominibus designatas vidimus... haec tamen turris a Cleombroto dedicata fortasse sub Herculis nomine erat nota »). (= n° 32, p. 54, et n° 179, p. 195 de la 2<sup>e</sup> édition parue en 1916 à Pétrograd).

1. *L. L.*, p. 42 : « jam prioribus quidem temporibus Teiorum populum sola gentiicia ratione, i. e. in symmorias quotecunque, divisum fuisse apparet. Postea vero (qua de causa, nescio) tota urbs in pyrgos quoque, i. e. in vicus, est distributa ».

2. La remarque est de Francotte, *l. l.*, p. 137.

3. *L. L.*, p. 46 bas.

4. *L. L.*, p. 106 et p. 111.

5. Il dit notamment, p. 111 : « La condition du synécisme est... l'établissement d'une organisation une. »

6. *L. L.*, p. 137-138.

de la ville, sans que l'on ait à aucun moment tenu compte du domicile. De ces groupes font également partie citoyens et campagnards, et peut-être, à l'origine, ont-ils un certain caractère militaire <sup>1</sup>. »

Or une inscription bien connue de Smyrne semble pouvoir autoriser un ton plus affirmatif <sup>2</sup> :

Τοὺς ἐν τῷ ἀνφοδίῳ τεταχθεὶ ἀπὸ τοῦ  
πύργου τοῦ τῆς Ἀγαθῆς Τύχης ἕως τοῦ  
τῆς Εὐστρατίας.

On y doit voir, ainsi que le remarquait le premier éditeur, G. Perrot <sup>3</sup>, « un fragment d'une ordonnance relative aux dispositions prises pour défendre la ville et en mettre les citoyens à même de repousser toute attaque même imprévue. Ce qu'il y a de plus important, en pareille matière, c'est que chacun, en cas d'alarme, sache d'avance où se rendre, où trouver ses camarades et ses officiers. On y avait pourvu par des prescriptions et des affiches comme celle que nous publions ». En outre, Perrot suppose que, « au point de vue de la défense, chaque quartier formait comme une unité, comme une petite cité dans la grande, qui devait être pourvue de toutes ses ressources propres, avoir son artillerie, comme nous dirions aujourd'hui ».

Sans doute, objectera-t-on, l'inscription de Smyrne n'est pas exactement comparable à celle de Téos. D'abord il est question dans celle-là d'un *ἀνφοδόν*, mot qui indique un groupe de maisons se touchant les unes les autres, une *insula*, comme on dit à Délos et à Pompéi. De plus, le mot *πύργος* est ici employé au propre, l'ordre spécifiant que les habitants d'un quartier donné se rassembleront dans l'espace compris entre deux tours expressément désignées. Mais si, dans le texte de Téos, rien ne nous autorise à affirmer que le *pyrgos*

1. Bilabel, *Ionische Kolonisation*, 1920, p. 203-204, s'en tient également à l'hypothèse. — Chapot, *l. l.*, p. 174, n. 15, n'est pas plus affirmatif.

2. *Syll.*, n° 961.

3. *R. arch.*, 1876, II, p. 41 sqq.

doit être pris dans son sens propre, rien ne nous interdit d'y voir un sens dérivé de celui-là. Il se peut qu'à l'origine, à Téos, le mot *pyrgos* ait désigné une tour du rempart, puis il aurait pris une signification plus abstraite et aurait marqué une division militaire, distincte et indépendante des autres divisions <sup>1</sup>.

On a dit plus haut que les tours pouvaient porter des noms : il en était ainsi à Smyrne <sup>2</sup> et peut-être aussi à Téos. Il reste qu'à Smyrne les hommes se réunissent entre deux tours, — et cet espace de rassemblement est numéroté — tandis qu'à Téos, ils appartiennent à une tour, et cette tour porte un nom qu'elle donne à la section. On ne soutiendra pas que les deux procédés de « mobilisation » soient bien différents <sup>3</sup>.

Ces traits de ressemblance n'avaient pas échappé à A. Wil-

1. Cf. la dérivation donnée par H. Estienne : 1° « turris »; 2° « frequens etiam ap. Tragicos quum de turribus qui proprie dicuntur, tum de muris turres impositas habentibus »; 3° par comparaison avec les « turres » mobiles des anciens, le mot désigne la phalange : nous parlons plus bas de « section ». J'ajouterai un autre trait de ressemblance entre Smyrne et Téos : nous savons qu'à Smyrne la ville se composait de quartiers très divers, au témoignage du rhéteur Aristide (I, 374), cité par Armin von Gerkan, *Griechische Städteant.*, p. 120 sqq. Or, à Téos, on a pu déjà repérer sur le terrain de nombreux et différents quartiers : cf. Y. Béquignon et A. Laumonier, article précédemment cité.

2. Inscr. citée, p. 197, l. 2 et 3.

3. Je dois signaler les idées toutes particulières d'Ed. Meyer, *Gesch. des Altertums*, 1893, II, p. 307, « das Gebiet von Teos zerfällt in « Thürme », d. h. offenbar Adelsburgen, die den Namen einzelner Personen tragen... », et plus loin, en-note : « πύργοι von Teos, von Scheffler... mit Unrecht für Stadtquartiere (obwohl es auch in der Stadt solche Thürme gegeben haben wird) erklärt ». Wilamowitz soutient une opinion analogue (*Sitzungsber. Akad. Berlin*, 1906, n. 4 de la p. 63, p. 64, *Ueber die ionische Wanderung*) : « Dio πύργοι sind natürlich villas, Landhäuser des grundbesitzenden Adels. Das bedeutet das Wort im Hellenistischen und noch heute. Gleich δῆμος braucht es Euripides, Phoen. 1706. » Or cette interprétation d'Euripide ne nous paraît pas s'imposer. Pour le fond de ces opinions, dont on retrouve encore l'écho dans Busolt, *Griechische Staatskunde*, 1920, p. 152, nous espérons que la suite de notre étude le réfutera. Sur l'emploi du mot πύργος, cf. G. Sittl, *Riv. St. Ant.*, II, 1896-97, p. 68 sqq. — Je rappelle aussi la discussion qui s'est élevée à propos de la signification du mot dans les papyrus : Fr. Preisjgke, *Hermes*, LIV, 1919, p. 423-432; Ed. Meyer, *ibid.*, LV, 1920, p. 100-102; Albrecht Alt, *ibid.*, p. 334-336.

helm, car il a eu l'heureuse idée de rapprocher l'inscription de Smyrne d'une autre de Stratonicee<sup>1</sup>, et il a été amené à faire dans ce dernier texte une ingénieuse correction <sup>2</sup> :

Δεύτερος [πύργ]ος < συν-  
αθροίζεσθαι πρὸς > τῷ  
Ἡρακλείῳ καὶ τῷ ἐχο-  
μένῳ φυλα[χ]εῖν ἀμφι-  
5. δα τὸ Σαμοθράκιον καὶ τὸ  
ἐχόμενον ἕως τοῦ πο-  
ταμοῦ ἐπίσημον  
ῥέπαλον.

On le voit, ce texte fixe pour les habitants d'une ville ou d'un quartier un lieu de rassemblement pour le cas d'alerte. Pareil usage n'a rien d'insolite <sup>3</sup>.

On est ainsi conduit à concevoir une division de la cité qui se fonde sur un fait matériel : l'existence de remparts.

C'est à un résultat analogue qu'était arrivé Francotte en s'appuyant sur un texte d'Aristote <sup>4</sup>. Mais il en tirait des conclusions beaucoup trop absolues <sup>5</sup>.

1. Le Bas, n° 527.

2. *Beitr. z. gr. Inschr.*, 1909, p. 187.

3. Il pourrait être encore attesté, si besoin en était, par d'autres textes empruntés aux auteurs militaires. Dittenberger cite celui de Philon (*Byz. Mech.*, I, 5, 92, 42) concernant la fortification d'une ville; mais on connaît aussi des catalogues indiquant de pareilles gardes; rappelons, entre autres, le *Pap. Oxyrh.*, I, 1898, n° XLIII, verso (datant de 295 avant notre ère environ) qui nous apprend que les habitants ont un véritable poste de garde qui leur est assigné auprès de leur domicile (cf. le compte rendu de Wilamowitz, *G. G. Anz.*, 1898, p. 676). Voir enfin les décrets de Tomi, colonie de Milet, concernant la création d'une garde de quarante citoyens. *Syll.* <sup>3</sup>, n° 731.

4. *Pölis grecque*, p. 137.

5. Le passage d'Aristote, *Polit.*, VII, p. 1331 a, l. 19, éd. O. Immisch, est très général. Aristote, traçant le tableau de la cité idéale, se prononce sur l'utilité des remparts. Il préconise des fortifications inexpugnables, qui se composeront de murs et de tours. Ces tours pourront aussi servir aux réunions des citoyens. Mais ce n'est là qu'une remarque incidente. Les auteurs de traités tactiques proscrirent formellement l'utilisation des tours comme lieux de réunions, en temps de guerre, et on ne peut imputer au maître d'Alexandro-

Il aurait pu invoquer plus à propos un texte d'Aeneas qui, sur le sujet en question, nous semble décisif<sup>1</sup>.

Cet auteur, qui considère seulement les moyens de mettre rapidement les citoyens en état de défendre leur ville, conseille à chaque cité d'adopter une division du rempart en « secteurs », dirions-nous, qui correspond à la division en *phylai*. L'espace à garder est proportionnel au nombre d'hommes de chaque *phylè*, dont le chiffre était variable. Les alliés assureront aussi un service de garde. Enfin, la « mobilisation » sera en quelque sorte préparée dès le temps de paix. A cet effet, les citoyens seront informés du poste qui leur est assigné en cas d'attaque. Étant groupés par *βύμη*, ils sauront aussi sous les ordres de qui ils se rassembleront. Chaque chef de *βύμη*, ou *βυμάρχης*, leur fera connaître le lieu de réunion qu'ils devront rejoindre. Ce système est établi surtout en vue de faire face rapidement à une surprise nocturne. Il peut être comparé à une milice, à une garde civique. Mais il peut également rendre des services dans le cas d'une guerre durable. On voit donc que ce texte complète heureusement les renseignements donnés par les inscriptions<sup>2</sup>.

pareille contradiction avec la doctrine de son époque. Aristote a considéré, je le répète, la question d'une manière toute fortuite.

1. Aeneas, L. 1, ch. III, p. 20, des *Griechische Kriegsschriftsteller* de H. Köchly et Rüstow, t. I, 1853, Leipzig. (Je n'ai pu consulter l'édition de Hunter-Handford, Oxford, 1927.) Voici ce texte : « ... Εἰ ἐκάστη φυλὴ μέρος τι τοῦ τείχους κλήρω ἀποδείξειεν, ἐφ' ᾧ ἐλθοῦσαι εὐθὺς αἱ φυλαὶ φυλάσσουσιν· κατὰ πολυπληθίαν δὲ φυλῆς ἐκάστης τὸ μέγεθος τοῦ τείχους φυλακτότων· ἔπειτα οὕτως ἐφ' ἐκάστης φυλῆς τοὺς δυναμένους τοῖς σώμασι· πονέσαι ἀπολείπειν εἰς τὴν ἀγορὰν καὶ τὰς περιουσίας, καὶ εἴ τι ἄλλο δεῖ γρηῃσθαι τοῖς τοιοῦτοις ἀνθρώποις. Ὀμοτρόπως δὲ καὶ φρουρίου ὑπὸ συμμάχων φρουρουμένου μέρος τι τοῦ τείχους τῶν συμμάχων ἐκάστοις ἀποδίδεσθω φυλάττειν... Ἐνειρήνη δὲ καὶ ὡδὲ χρὴ συντετέχθαι τοὺς πολίτας. Πρῶτον μὲν βύμης ἐκάστης ἀποδεῖξαι βυμάρχην ἀνδρα τὴν ἐπιεικέστατον/ τε καὶ φρονιμώτατον, πρὸς ὃν, ἐάν τι ἀπροσδοκῆτως νυκτὸς γένηται, συνζήροισθήσονται. »

2. Faut-il rappeler qu'il date du IV<sup>e</sup> siècle? (Schwartz, in *Pauly-Wiss., R. E.*, s. v. Aineas, t. I, p. 1019-22.) — Le mot *βύμη* qui figure dans le texte est comparable au mot *ἀμφοδον* : l'un et l'autre de ces mots désignent un quartier de ville (cf. p. ex. la définition d'H. Estienne). Sur ces mots *βύμη*, rue, *ἀμφοδον* ou *λαύρα*, quartier, cf. en dernier lieu, Hermann Rink, *Strassen- und Viertelnamen aus Oxyrh.* Giessen, Darmstadt, Winter, 1924. Je ne le connais que par le compte rendu de P. Collart dans la *REG*, XXXVIII, 1925, p. 122 :

Dès lors, que penser de l'inscription éditée par Boeckh? Si l'on admet avec nous que les *pyrgoi* sont une division purement militaire de la ville de Téos, on résoudra peut-être certaines difficultés.

On s'expliquera d'abord la qualité des personnages qui figurent sur cette liste. C'étaient des chefs de la milice. Aeneas rappelait que chaque quartier devait être placé sous les ordres d'un citoyen, particulièrement désigné par ses qualités de sang-froid et d'expérience. Est-il très aventuré de supposer que ces chefs locaux sont groupés à leur tour sous le commandement d'un officier supérieur chargé de diriger la milice et les opérations de défense? L'inscription énumérerait les personnages qui se sont succédé à ce poste suprême<sup>1</sup>. Rien ne prouve que ces fonctionnaires aient été éponymes. Leur désignation est insolite. Boeckh l'a remarqué avec raison : le nom du *pyrgos* vient au premier rang<sup>2</sup>, puisque l'individu est considéré non pas comme citoyen, mais comme élément d'une organisation militaire. Nous n'agissons guère autrement : l'indication du bureau de recrutement avec le numéro de son registre matricule figure d'abord sur le livret militaire de tout réserviste, car c'est l'indication fondamentale. En second lieu, rien d'étonnant si deux personnages appartenant à la même tribu n'appartenaient pas à un même *pyrgos*. La division en *pyrgoi* a dû être faite, d'après les principes

« Il est rappelé que l'*ἀμφοδον* territorial, c'est-à-dire l'un des éléments des villes égyptiennes construites en damier, ne [correspond] pas toujours à l'*ἀμφοδον* administratif. » Il y aurait donc eu là différents principes de divisions portant un même nom. Pourquoi n'y aurait-il pas eu à Téos un principe de division militaire ne correspondant pas aux autres? Enfin on trouve un *ἀμφοδάρχος* ayant, aussi bien que le *βυμάρχης*, des attributions militaires : Philon de Byz., *Belop.*, 93, 8 : « Τοῖς ἀμφοδάρχοις συνθήματα δίδεσθαι » cité par Droysen, *Heermesen*, in *Lehrbuch der gr. Antiquitäten*, II, 2 (1889), p. 262, 3. Que le mot *πύργος* ait fini par avoir, en pareil cas, une signification comparable à celle de *βύμη* ou *ἀμφοδον*, il semble qu'on soit autorisé à l'affirmer (tour, puis quartier de la tour).

1. Le mot *ἀναρχος* (s. e. *ἔτος*), qui revient à plusieurs reprises, désigne peut-être les années où, pour une raison que nous ignorons, la milice n'out pas de commandant en chef.

2. Cf. plus haut, p. 193, et aussi Busolt, *Griechische Staatskunde*, p. 267, avec la réserve indiquée ici même, p. 198, n. 3.

d'Aeneas, selon des considérations territoriales, chaque citoyen devant rallier le *pyrgos* le plus voisin de sa demeure. Deux Téiens peuvent, tout en étant parents, avoir un domicile différent et se trouver placés à des postes de combat différents. Tel est le cas de Νάϊων et de Παύσανδρος : chacun des deux est un Βουσιίδης, mais l'un appartient au *pyrgos* de Μηραδος, l'autre à celui de Σίτυς. Enfin, si le nom du *pyrgos* et celui de la tribu présentent parfois une étymologie commune (Δαδδδδ et Δαδ[δ]ειος), il n'en faut pas conclure que la division en *pyrgoi* et la division en *phylai* sont dépendantes l'une de l'autre. Cette coïncidence doit s'expliquer autrement. On a rappelé plus haut que les tours des villes portaient souvent un nom. Le nom choisi peut être celui d'un des fondateurs, plus ou moins légendaires, de Téos, et dont se réclamaient quelques familles. Le choix a pu être déterminé par la demeure de ces familles. Parmi ces descendants d'un héros, les uns ont conservé leur habitation traditionnelle, et, pour ceux-là, le nom du *pyrgos* ressemble au nom de la *phylè*. D'autres se sont déplacés. Enfin d'autres familles vinrent à Téos postérieurement à cette organisation. De là les différences entre les deux noms <sup>1</sup>.

Telle est la manière dont on peut expliquer, selon nous, le sens et le rôle des *pyrgoi* à Téos. Notre hypothèse rend compte de quelques difficultés soulevées par l'inscription. Elle s'accorde avec les quelques renseignements que nous possédons sur des villes d'Asie Mineure placées dans une situation analogue. Car, si cette organisation a pu paraître singulière <sup>2</sup>, elle doit ce caractère à la pauvreté de nos documents. Y. BÉQUIGNON.

Août 1928.

1. Les noms révèlent une organisation très ancienne. On y distingue deux groupes : noms de la Grèce continentale (Attique, Béotie, Eubée) et noms de l'Asie Mineure (Carie, Mysie, Lydie). Comme, d'autre part, on retrouve à l'époque romaine une mention du *pyrgos* qui s'ajoute à la qualité de citoyen romain (BCH, IV, 1880, p. 174, n° 34), on a lieu de croire que l'organisation des *pyrgoi* a subsisté jusqu'alors. Et une pareille tolérance de la part des Romains ne surprendra pas (cf. Chapot, *Prov. romaine*, notamment p. 233, et *pass.*). Le silence d'Antigone se comprend : ce prince n'avait pas à s'occuper d'une milice aux fins nettement déterminées et qui ne le menacerait guère.

2. Scheffler, *l. l.*, p. 36

## APPENDICE

### INSCRIPTIONS DES BLOCS DE CARRIÈRE PRÈS DE TÉOS

1.

Hauteur moyenne des lettres : 0,05.

LAELIANO E PASTO[re  
COS AVR[elii?] CORN[eliano?] R  
OR G  
LOCO IIII  
IE

Hamilton, lecture quelque peu différente et incompréhensible. Le Bas, III, n° 112 a, cite seulement les l. 1 et 2, restitue la l. 2 sous la forme : *Aur(elius) Cornu(tus)? habet*.

Bruzza, p. 189, n° 243, même lecture, mais H au lieu de R, ligne 2. CIL, III, n° 419 a : corrige l. 1 et 2 de Hamilton d'après Le Bas. Dubois, p. 95, n° 241, lit, d'après Bruzza, *Corinthiani* ?

Graphie. — La barre horizontale de l'L s'étend au-dessous de la ligne (Cagnat, *Épigr. lat.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 18). S tend à se rapprocher de la ligne droite (Cagnat, *l. l.*, p. 21). O a tendance à s'aplatir à droite et à gauche. La queue de R est oblique et se relève très légèrement. La ligature E est bien connue.

Date. — Le texte est de 163 après J.-C., comme l'ont bien indiqué les commentateurs précédents. Les consuls en charge étaient alors : M. Pontius M. f. Laelianus Larcius Sabinus et A. Junius P. f. Pastor L. Caesennius Sospes (désignés en abrégé à la l. 1). Nous avons restitué à la l. 2 Corn[eliano], nom qui est fréquemment uni à l'autre. Ce nom doit être celui d'un entrepreneur.

2.

Hauteur moyenne des lettres : 0,08 à 0,09 (fig. 1).

PVDENTE P[ollione?]  
c[OS] LOC[o] CXX  
EX R[atatione] DIO[dori ou doti?]

Le Bas, *l. l.*, n° 112 d, lit la l. 2 : CXXXIIII.  
Bruzza, n° 246, lit comme Le Bas.  
CIL, 419 g, l. 1 : POL; l. 2 : CXXXIIII COS.

Dubois, n° 244, reprend Bruzza.

*Graphie.* — Mêmes caractères que pour 1.

*Date.* — Le texte est de 166 après J.-C., comme l'ont bien vu les éditeurs précédents: consulat de *Q. Servilius Q. f. Pudens* et de *L. Fufidius Pollio*.

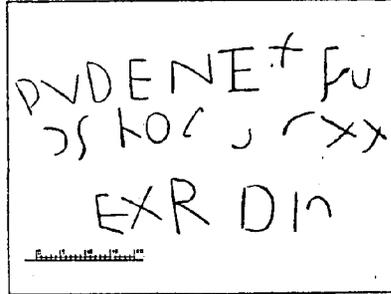


Fig. 1.

3.

Face de la pierre : largeur, 1,04; hauteur, 0,15.  
Hauteur des lettres : 0,09 à 0,11.

PVDENTE POLL[ione] CO[s]  
LOCO CLXXX  
EX R[atione] DIO[doti]

La fin de la première ligne est assez effacée et les chiffres y sont peu lisibles.

Hamilton, 257 : l. 1 : POLCO; l. 2 : LOCO LXXX.

Le Bas, 112 *f*, l. 1 : PVDEN[te] ET POL[itione]; l. 2 : CLXXX.  
Bruzza, n° 248; Dubois, n° 246; CIL, 419 *i*, lisent comme ci-dessus.  
Pourtant ils ont oublié le chiffre C.

*Date.* — Mêmes consuls que pour 2.

4.

Hauteur moyenne des lettres : 0,08 (L de 0,30).  
Hauteur moyenne des chiffres : 0,13.

#### LOCO IIII

Le texte a été publié par Poesche, *L. I.*, p. 65; Hamilton, p. 258; Le Bas, n° 112; Bruzza, n° 252; CIL, 419 *k*; Dubois, n° 250. Mais, seuls, Hamilton, Le Bas et Mommsen ont indiqué la barre horizontale qui surplombe les lettres à valeur numérique. Seul, Bruzza a essayé de donner une idée des dimensions de L.

5.

#### LOC XXVIII

Le texte est publié par Le Bas, n° 112 *k*; Bruzza, n° 253; CIL, 419 *m*; Dubois, n° 251.

J'avais cru lire LOC XXVIII, mais la dernière haste est sans doute une éraflure de la pierre.

6.

#### LOCO XXX

Hauteur des lettres : 0,035.  
Hauteur des chiffres : 0,08.

Le texte a été publié par Hamilton, p. 253; Le Bas, n° 112, *l*; Bruzza, n° 254; CIL, n° 419, *n*; Huyot, feuillet 243 *re*; Dubois, n° 252.

7.

Hauteur de la pierre : 0,48 (fig. 2).  
Largeur de la pierre : 0,40.  
Épaisseur de la pierre : 0,34.  
Hauteur des lettres : 0,085 à 0,05.

EX R[atione]  
LOCO



Fig. 2.

*Graphie.* — R a une forme particulière : tandis que la partie supérieure est assez régulière, la queue s'incline, puis, faisant un angle obtus, s'abaisse au-dessous de la ligne où la lettre pose (Cagnat, *l. I.*, p. 21).

Je n'ai pu identifier ce fragment et y reconnaître l'une des inscriptions publiées antérieurement.

8.

Bloc brisé en deux fragments. La cassure a établi deux plans différents (fig. 3).

Hauteur du P : 0,06.

Pude]NE E POL]lione  
loc]OL  
P[udente?]

*Graphie.* — La panse du P est fermée. La haste verticale en est très grande (cf. E. Hübner, *Exempla scripturae epigr. lat.* 1885, p. LXIV). La ligature E signifie successivement TE et ET.

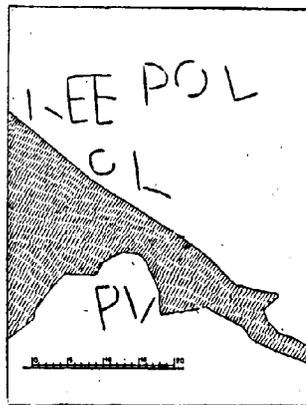


Fig. 3.

La lecture de la l. 3 est naturellement hypothétique. Je n'ai pu déterminer si, à droite, il y avait une éraflure de la pierre ou une autre lettre. Peut-être y aurait-il lieu de lire P[robatum] ou [re] P[robatum], marque d'acceptation ou de refus du *probatum*, comme à Synnada (Dubois, *l. l.*, p. 85 et 89; n° 191 et 192, p. 91, n° 206). Mais on pourrait voir là aussi une date consulaire : le cas de la double datation n'est pas inconnu (Monceaux, *l. l.*, p. 330 haut).

9.

Hauteur de la pierre : 1,07 (fig. 4).  
Largeur de la pierre : 3 mètres.

Épaisseur de la pierre : 0,67<sup>1</sup>.  
Hauteur des lettres : 0,07.

P N[umero] XXXI  
Au]R[elius] COR[nelianus] B[racchium] III

*Graphie.* — La queue de R se recourbe et s'infléchit légèrement (Cagnat, *l. l.*, p. 21).

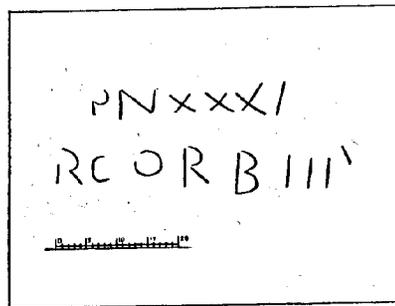


Fig. 4.

La lecture de la l. 1 ne semble pas douteuse. Pour la l. 2, je crois distinguer les lettres A U, de là la restitution. Ce nom paraît être celui d'un entrepreneur. Vu sa place il serait difficilement interprété comme celui d'un consul. La restitution de B[racchium] est vraisemblable. Le mot désigne certaine division de la carrière (veine de la carrière). Il apparaît sur les blocs suivi d'un chiffre. (Dubois, *l. l.*, p. XLV et p. 33 : inscr. des carrières d'Afrique). A Synnada, il y en a quatre (Dubois, *l. l.*, p. 84). Très souvent le B est suivi du nombre cardinal auquel s'ajoute un chiffre (Monceaux, *l. l.*, p. 329). Cette inscription me paraît inédite : je ne puis vraiment la reconnaître dans le texte donné par Dubois, *l. l.*, n° 253, car sa leçon (CIL, III, 419 l) : N[umero] XXI, serait incomplète et inexacte<sup>2</sup>.

10.

Non loin de la précédente. Bloc isolé, dans un mur élevé avec des morceaux provenant de blocs de la carrière.

COR[nelius] ?

La 2<sup>e</sup> ligne est assurée, mais l'usure de la pierre la rend indéchiffrable.

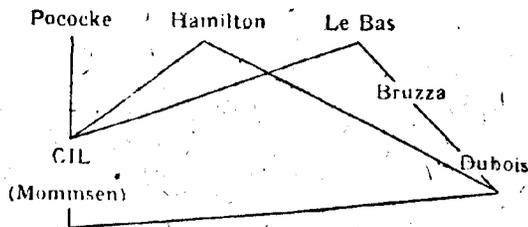
1. Le bloc est partiellement enfoui dans la terre et, naturellement, les mensurations ne concernent que la partie visible.

2. Le texte de Huyot, mss, f. 243 r°, s'en rapprocherait, mais le sens général a échappé à Huyot.

Je propose cette restitution de la l. 1 à titre purement conjectural. Elle se fonde sur le fait qu'il y eut en 170 après J.-C. un Cornelius Cethegus consul en charge. Peut-être est-ce le même que le M. Cornelius Cethegus qui fut consul avec C. Erucius Clarus ou est-ce le Cornelianus cité ailleurs (CIL, III, 419 a)?

TABLE DE CONCORDANCE<sup>1</sup>

CIL, III 1873	Poco-ke 1792	Le Bas 1870	Hamilton 1812	Bruzza 1870	Dubois 1908	Revision de 1925
419 a		112 a	254	243	241	n° 1
b		b	256	244	242	
c		c		245	243	
d		g		249	247	
e		i		251	249	
f		h		250	248	
g		d		246	244	n° 2
h		e		247	245	
i		f	257	248	246	n° 3
k	p. 65	j	258	252	250	n° 4
l			255	242?	253	
m		k		253	251	n° 5
n		l	253	254	252	n° 6

STEMMA INDIQUANT LES RAPPORTS DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS  
ENTRE ELLES

Y. B.

1. Elle ne concerne que les textes connus jusqu'en 1925.

## SUR LES CULTES DE CYBÈLE ET DE MITIRA A PROPOS DE QUELQUES INSCRIPTIONS DE DALMATIE

Mgr Bulić a publié, il y a déjà cinq ans, dans le *Bullettino di archeologia e storia dalmata* (XLVI, 1923, p. 82), l'inscription suivante, qui avait été trouvée près de Spalato, à quelques kilomètres par conséquent de l'ancienne Salone :

M. M  
COGNATIO  
FANVM · DSV  
AMPLIAVIT

Mgr Bulić a interprété ainsi ce texte : *M(atrī) M(agnae) cognatio(nis) fanum D(eci)us S(extili)us V(onian)us* (ou tous autres noms dont les initiales respectives seraient D, S, V) *ampliauit*. Cette lecture peut, je crois, être améliorée : il est plus naturel de penser que *cognatio*, le mot le plus en évidence du texte, n'est pas un mot abrégé; par contre l'abréviation *d(e) s(uo)* est courante. On lira donc de préférence : *M(atrī) M(agnae) cognatio d(e) s(uo)* (équivalent de *de sua pecunia) fanum ampliauit*. A la *Magna Mater*, la *cognatio* (mot dont il va s'agir de préciser le sens) a, de ses deniers, embelli ou agrandi un sanctuaire. Quoi qu'il en soit, le texte commémore un acte de dévotion envers la *Magna Mater*, c'est-à-dire la grande déesse phrygienne ou Cybèle, accompli par la *cognatio* qui l'honorait spécialement à Salone ou par un des représentants de celle-ci.

Ce n'est pas là le premier texte épigraphique qui fasse mention d'une *cognatio* vouée au culte de Cybèle dans la région salonitainne. Il y a de longues années qu'on en connaît au moins un autre, qui appelle la déesse *Magna Mater cogna-*